



CC des Gorges de l'Ardèche (Siren : 200039808)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège | Vallon-Pont-d'Arc |
| Arrondissement | Largentière |
| Département | Ardèche |
| Interdépartemental | non |

Date de création

| | |
|------------------|------------|
| Date de création | 31/12/2013 |
| Date d'effet | 31/12/2013 |

Organe délibérant

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Mode de répartition des sièges | Accord local |
| Nom du président | M. Luc PICHON |

Coordonnées du siège

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Complément d'adresse du siège | |
| Numéro et libellé dans la voie | 215 Vieille Route du Pont d'Arc |
| Distribution spéciale | BP 46 |
| Code postal - Ville | 07150 Vallon-Pont-d'Arc |
| Téléphone | 04 75 37 61 13 |
| Fax | 04 75 36 46 81 |
| Courriel | direction@cc-gorgesardeche.fr |
| Site internet | |

Profil financier

| | |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | oui |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | non |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | non |

Population

| | |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 15 864 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 38,27

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|------|-------------------------------------|------------|
| 07 | Balazuc (210700233) | 389 |
| 07 | Bessas (210700332) | 232 |
| 07 | Chauzon (210700613) | 434 |
| 07 | Grospierres (210701017) | 931 |
| 07 | Labastide-de-Virac (210701132) | 322 |
| 07 | Labeaume (210701157) | 689 |
| 07 | Lagorce (210701264) | 1 220 |
| 07 | Lanas (210701314) | 492 |
| 07 | Orgnac-l'Aven (210701686) | 585 |
| 07 | Pradons (210701835) | 524 |
| 07 | Roche-colombe (210701900) | 228 |
| 07 | Ruoms (210702015) | 2 303 |
| 07 | Saint-Alban-Auriolles (210702072) | 1 103 |
| 07 | Saint-Maurice-d'Ardèche (210702726) | 363 |
| 07 | Saint-Remèze (210702916) | 873 |
| 07 | Salavas (210703047) | 741 |
| 07 | Sampzon (210703062) | 253 |
| 07 | Vagnas (210703286) | 629 |
| 07 | Vallon-Pont-d'Arc (210703302) | 2 482 |
| 07 | Vogüé (210703484) | 1 071 |

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

| Compétences exercées par le groupement |
|---|
| Production, distribution d'énergie |
| - Hydraulique |
| Environnement et cadre de vie |
| - Assainissement collectif |
| - Assainissement non collectif |
| - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique |
| - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau |
| - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer |
| - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines |
| - Autres actions environnementales |
| - <i>Maîtrise physique de la fréquentation et restauration des milieux sur la commune de LAGORCE au lieudit "trou de la lune"</i> |
| - <i>Valorisation du patrimoine bâti lié à la rivière Ibie.</i> |

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Action sociale

- Actions en faveur de l'enfance et la jeunesse : - Enfance : accueil de loisirs et de séjours. - Jeunesse : accueil de loisirs des jeunes, séjours et formation en animation des jeunes de 14-17 ans.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Petite enfance : multi-accueils (crèches), relais d'assistants maternels (RAM)

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Mise en oeuvre d'actions sociales d'intérêt communautaire : création d'un CIAS pour un soutien aux associations d'aide à domicile en direction des actions en faveur des personnes âgées, dépendantes, handicapées, ainsi que le développement d'un travail partenarial de l'action sociale sur le territoire.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation et gestion des mobilités y compris "transport à la demande" en y incluant l'option "service de location de vélos"

- Plans de déplacement urbains

Transports : Mise en place d'un réseau local de transports collectifs sur le territoire de la Communauté de Communes

Création, aménagement, gestion et entretien d'un Pôle d'Echanges Multimodal, comprenant un espace gare routière situé à Vallon Pont d'Arc au quartier Ratière, des quais de transferts et des parcs de stationnement.

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

A compter du 1er janvier 2015, compétence tourisme ainsi définie : 1. L'accueil et l'information touristique : toutes actions relevant de l'accueil et de l'information dont l'animation des points Information 2. La promotion : toutes les actions de promotion dont spécialement : création et diffusion de support de communication notamment autour du hors saisons, des publics cibles (séniors, sportifs, famille, enfants/ado, personnes handicapées) et de la diversité des activités touristiques ; Promotion des prestataires touristiques notamment de hors saison en valorisant les produits week-end et le tourisme culturel ; Développement de nouveaux canaux de communication ; Participation en coordination avec la participation des structures supra territoriales à des salons professionnels ciblés par thématiques ; Développement des relations presse 3. Création et commercialisation de produits touristiques : la compétence de la CDC se limite à : impulsion et incitation des professionnels, associations et des acteurs publics (dont les communes) à la valorisation et à la mise en place de produits touristiques 4. Réalisation d'aménagements et exploitation d'équipements : Création, aménagement, entretien, balisage, signalétique, valorisation, promotion d'une voie verte sur le territoire de la CDC ; Elaboration d'un schéma d'aménagement des accès publics à la rivière, aménagement et gestion de sites de baignade inscrits dans les Contrats de Rivières ; Construction, aménagement, entretien des offices de Vallon Pont d'Arc, Ruoms et Vogüe), les locaux des points information existants exclusivement dédiés à l'accueil touristique ; Soutien aux communes via des fonds de concours à la mise en place et l'entretien des équipements de découverte du patrimoine et d'accueil du public des sites touristiques définies d'intérêt communautaire ; Création, entretien balisage signalétique valorisation et promotion des itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire ; Mise en place et entretien des équipements de balisage des sites présentant un intérêt touristique

intercommunal 5. Evènementiel/animation : la compétence de la CDC se limite à : Animation permettant de fédérer et sensibiliser les professionnels du tourisme : éducteurs. La compétence ne couvre pas le soutien logistique qui continue à pouvoir être apporté par les communes. 6. Mise en réseau, formation et animation des prestataires touristiques : soutien aux associations actives dans le développement touristique. Ces associations doivent mener des actions d'envergure intercommunale ou communale en hors saison ; Accompagnement sur des activités générant un développement significatif de la fréquentation hors saison et contribuant à la diversification de l'accueil et de l'animation touristique du territoire (qualité, hors saison) ; Accompagnement de la professionnalisation des prestataires de tourisme par la mise en relation de jeunes diplômés avec les acteurs du territoire (via la mission locale, pôle emploi...) et le développement de la formation. 7. Coordination politiques supra territoriales : participation aux réflexions de l'opération "grand site" du Pont d'Arc et de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet 8. Observation touristique, indication de suivi et d'évaluation des actions engagées

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration et mise en oeuvre d'un PLH et d'une OPAH sur le territoire de Communauté de Communes incluant la Gestion de la plateforme locale de la rénovation énergétique du logement privé

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration, évaluation et révision de la charte de développement du territoire du pays de l'Ardèche méridionale. Mise en oeuvre de la charte et adhésion au syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, - passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités, - organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

- Autres

- Maintien des agences postales communales.

Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 07 | Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche (SEBA) (250700267) | SM fermé | 98 797 |
| 07 | SI de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) (250700218) | SM fermé | 36 984 |
| 07 | Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA) (250700374) | SM ouvert | 380 730 |
| 26 | Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027) | SM ouvert | 860 807 |
| 30 | SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349) | SM fermé | 126 743 |
| 07 | SM de l'Ardèche Méridionale (SMAM) (200075232) | SM fermé | 39 729 |
| 07 | SM du Pays de l'Ardèche méridionale (SYMPAM) (200001642) | SM fermé | 105 915 |
| 07 | SM NUMÉRIAN (250702156) | SM ouvert | 499 433 |

| | | | |
|----|---|----------|---------|
| 07 | Etablissement public Territorial du bassin versant de l'Ardèche (200078806) | SM fermé | 132 337 |
| 07 | SI de voirie et travaux annexes (SIVTA) (250701307) | SM fermé | 7 111 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en écisée - millésimée -3)